

Guipavas centre

Centre-ville

Espaces publics

Travaux

Lettre d'information chantier n°3

Depuis fin avril 2025, les travaux du centre-ville de Guipavas ont démarré pour une durée de 11 mois.

Ce chantier se déroule en trois phases.

La première portait sur la réalisation du parking place Saint-Herbot et s'est achevée en septembre 2025. Les deuxième et troisième phases, respectivement place Saint-Éloi et la rue de Paris, sont en cours de réalisation depuis début septembre.

Ces travaux vont créer des espaces publics plus conviviaux et qualitatifs afin de renforcer l'identité du bourg de Guipavas. Ils accompagnent également l'adaptation du bourg au changement climatique : récupération et infiltration des eaux pluviales, végétalisation du bourg, favorisation de différents modes de déplacements (voiture, vélo, marche et bus...).

Imaginer
et façonner
nos espaces de vie

Commerces et services
Ils restent ouverts et accessibles
pendant toute la durée des travaux.



Dernière ligne droite pour les travaux du centre-bourg

Depuis septembre 2025, les travaux se poursuivent sur la place Saint-Éloi et la rue de Paris. La deuxième phase a bien avancé et les futurs espaces publics se dévoilent au fur et à mesure des semaines.



Les aménagements se dévoilent sur la place Saint-Éloi.



Carrefour rue amiral-Troude et rue de Paris.



Les pavés en pierre de Logonna qui rappellent les matériaux utilisés pour l'église Saint-Pierre et Saint-Paul toute proche.



Les bordures crenelées, séparateur entre les pistes cyclables et le trottoir.

Les prochaines étapes

Avril
2025

Place Saint-Herbot

Réalisation du parking

Septembre
2025

Place Saint-Éloi/Rue de Paris

Décroûtement, terrassement, pose des réseaux, des murets et des emmarchements

Les principales avancées depuis septembre

Place Saint-Éloi, les nouveaux emmarchements qui relient la partie basse du centre-ville à la partie haute (chapelle, mairie, école Louis Pergaud) viennent dessiner la topographie des places et mettent en scène le lien de la mairie et de la chapelle Notre-Dame du Reun avec l'église Saint-Pierre et Saint-Paul. Les rampes se dessinent dans la pente pour relier en douceur l'esplanade des anciens combattants avec la place Saint-Éloi et la rue de Paris.

Sur la partie principale de la place, le long de la rue de Paris, deux espaces apparaissent : une partie plus minérale, en béton et avec pavés, qui permettra d'accueillir les manifestations (marchés, animations) et une partie plus végétale et plus apaisée avec bancs, pavés enherbés, espaces pour les plantations, quelques aménagements ludiques et le terrain de pétanque.

Rue de Paris, après un décroûtement, la pose des réseaux d'éclairage et la réalisation des bassins d'infiltrations sous les trottoirs, les deux ronds-points entre la rue amiral-Troude et la rue de Paris puis entre la rue de Paris et la rue amiral-Guépratte ont été démolis.

Le nouveau profil de la voie est apparu laissant de la place pour tous les modes de déplacement : voie, places de stationnement et de livraisons le long des commerces, pistes cyclables, espaces pour les plantations et trottoirs. Deux quais bus accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été réalisés. Les trottoirs en béton sont coulés à l'avancement.

Les travaux seront mis en pause de la mi-décembre à début janvier.

La rue de Paris sera réouverte à la circulation.

NOUS EN SOMMES ICI



Décembre
2025

Place Saint-Éloi/Rue de Paris

Aménagements paysagers et revêtements

Février / Mars
2026

Livraison du chantier

Place au végétal

Les plantations sur le projet ne se feront qu'en janvier et février 2026. En effet, la meilleure période pour planter les arbres et des arbustes est de novembre à mars car le système racinaire est en dormance. Les planter à la fin des travaux permettra de ne pas risquer d'endommager les plantes pendant le chantier.

Sur le projet, les principaux arbres existants, au nombre de 10, ont été préservés. Ils se situent au niveau de la chapelle et sur la place Saint-Herbot. 23 autres seront installés sur l'ensemble de la zone. Des espaces seront plantés tout autour du collet des arbres et des parterres de fleurs et d'arbustes viendront agrémenter la place et les trottoirs.

Ormes, aulnes, érables et magnolias seront semés. Dans les plates-bandes, abélias, géraniums, persicaires, anémones ou encore scabieuses viendront agrémenter le bourg.

Comment s'informer sur le chantier ?

En ligne

Retrouvez toutes les informations sur le projet :

- ★ <https://jeparticipe.brest.fr>
- ★ <https://guipavas.bzh/news/retrouvez-vos-commerces-durant-les-travaux/>

Abonnez-vous en nous envoyant votre contact à l'adresse coherenceterritoriale@brest-metropole.fr pour recevoir par mail les informations relatives au déroulé du chantier.*

En boîte aux lettres

Grâce à la lettre info chantier distribuée aux riveraines et riverains habitant à proximité des travaux.

(Re)découvrez vos commerçantes et commerçants

Venez découvrir les portraits des commerçantes et commerçants du centre-bourg à travers les produits et services qu'ils proposent, leurs spécialités et les modalités d'accès et de stationnement à proximité des boutiques.



Toutes ces informations sont à retrouver sur le site de la ville de Guipavas.

Quelques conseils pour vos déplacements et votre sécurité

suivant l'emplacement des travaux :

- ★ Ne pas stationner dans la zone de travaux, ni sur la chaussée, ni sur le trottoir.
- ★ Soyez vigilantes et vigilants lors de vos déplacements à pied à proximité des engins et des travaux et informez vos enfants.

Durant toute la durée du chantier, le centre-ville fera l'objet de modifications de circulation. Une signalétique adaptée sera mise en place au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Nous veillerons à ce que ce chantier se déroule de la meilleure façon pour toutes et tous en perturbant le moins possible votre quotidien.

*Mentions légales

1. Champ d'application de la politique de gestion des données personnelles. La présente politique de gestion des données personnelles vous informe sur les modalités de collecte, de traitement et d'utilisation de vos données personnelles lors de la demande d'information sur le chantier d'aménagement des espaces publics du centre-ville de Guipavas. **2. Responsable du traitement des données.** Le responsable du traitement est M. le Président de Brest métropole. Contact : Brest métropole - 24 rue Coat ar Gueven - CS 73826 - 29238 Brest cedex 2 - Adresse mail : coherenceterritoriale@brest-metropole.fr. **3. Finalité du traitement et base légale.** La finalité de ce traitement est de répondre à votre demande d'information sur le chantier d'aménagement des espaces publics du centre-ville de Guipavas. Sa base légale est votre consentement. **4. Type de données collectées.** Pour l'envoi de la lettre info chantier, nous vous demandons de nous indiquer votre adresse mail. **5. Destinataire des données.** Les données collectées sont uniquement destinées à l'usage de Brest métropole. Vos données personnelles sont à usage interne, elles sont strictement confidentielles. Cette donnée sera accessible uniquement aux personnels du service Cohérence territoriale de la métropole. **6. Durée de conservation des données.** Les données collectées sont conservées toute la durée du traitement, à savoir jusqu'à la fin des travaux d'aménagement des espaces publics du centre-ville de Guipavas, d'avril 2025 à avril 2026. **7. Droit d'accès, de rectification et de suppression.** Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles, les utilisateurs disposent des droits suivants : Dans les limites prévues par la loi, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, retirer votre consentement au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Un lien de désinscription vous sera proposé dans toute communication n'ayant pas un caractère purement administratif. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Les demandes d'exercice de vos droits peuvent être adressées au responsable de traitement par voie postale M. le Délégué à la protection des données - Hôtel de métropole - 24 rue Coat ar Gueven - CS 73826 - 29238 Brest Cedex 2 ou par voie électronique à delegue.protectiondesdonnees@brest-metropole.fr. Si vous estimez ne souhaitez plus recevoir d'actualités, vous pouvez à tout moment vous désinscrire à l'adresse : coherenceterritoriale@brest-metropole.fr. Si vous estimez après nous avoir contacté que les droits sur vos données n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. Voir le site de la CNIL pour plus d'informations sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/mes-demandes/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>. **8. Mesures de sécurité prises pour assurer la protection des données personnelles.** Brest métropole met en œuvre tout moyen technique conformément aux règles de l'art pour maintenir l'intégrité, la sécurité, la confidentialité des données et notamment empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès. Les données sont hébergées sur nos serveurs et ne sont jamais transférées hors UE.

